Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 7 (1862)

Heft: 20

Artikel: Société militaire fédérale : concours de 1862 [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-347264

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE

SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, lieutenant-colonel fédéral.

Nº 20

Lausanne, 20 Octobre 1862.

VIIe Année

SOMMAIRE: — Société militaire fédérale. Concours de 1862. Mémoire de M. le capitaine Huber (suite). — Guerre d'Amérique. — Répartition de l'armée fédérale (suite). — Nouvelles et chronique.

SOCIÉTÉ MILITAIRE FÉDÉRALE.

CONCOURS DE 1862.

(Suite.)

Si la France est victorieuse en Valais, nos troupes gagneront aussi Urseren par la Furka et viendront avec tout ce que nous pourrons retirer des Grisons et du Tessin, tenter un dernier effort pour repousser l'ennemi. S'il attaque par le Grimsel (ce qui est peu probable, puisqu'il aurait encore à franchir la Furka), il serait menacé par une manœuvre tournante descendant le St-Gothard et passant le Susten. S'il opère par le St-Gothard, il peut être menacé par le Grimsel d'un côté, et par Glaris et le Klausen de l'autre, où seraient des troupes de St-Gall et des Grisons. Quel que soit en un mot le sens de ses mouvements, nous aurons toujours des mouvements tournants à notre disposition pour l'inquiéter et l'obliger à disperser ses forces en garnissant tous les passages, car tous lui seront à bon droit suspects.

Défense du Valais. — Reprenons maintenant la défense du Valais proprement dite, toujours dans l'hypothèse d'une grande guerre d'occupation. Il est bien difficile de confier la défense du Bas-Valais à un corps d'armée dont la retraite devrait s'effectuer sur Sion et Brigue, pour défendre les accès d'Urseren. Ce corps serait sans-cesse menacé par le col de Balme et la Tête-Noire. Mieux vaudra confier la défense du Bas-Valais à des troupes faisant partie du gros de l'armée et devant se retirer par le Pillon, pour couvrir Berne, comme nous l'avons dit plus haut.

Le corps d'armée du Valais devra placer ses avant-postes dans la Vallée en arrière de Martigny, défendre Sion, disputer les positions de Granges, de Chaley et du Bois de Finges puis en dernier ressort se replier sur Brigg; arrivé à ce sommet du triangle, toutes les troupes concentrées dans la Vallée de Conches et d'autres défenseurs tirés soit d'Urseren par la Furka, soit du Tessin par le sentier du Nufenen descendront à son aide.

Si malgré ces renforts nous éprouvons un échec à Brigg, si les troupes envahissantes arrivent jusqu'au fond de la Vallée, elles n'auront pas encore atteint leur but, car, si elles veulent se diriger sur Urseren par la Furka elles sont inquiétées par le Grimsel, si elles choisissent le Grimsel pour se mettre en relation plus directe avec l'armée du Jura, elles sont menacées par la Furka.

Attaque venant du Nord. — Contre une attaque venant du Nord sur la frontière du Rhin comprise entre Bâle et Rheineck, nous opérerons d'abord sur des frontières plus favorables à la défense que ne l'était le Jura, par les nombreuses voies de communication qui sont parallèles au fleuve. Repoussés, nous prendrons la ligne de Sargans, par le Wallensee, le lac de Zurich et Zurich se prolongeant sur Aarau et l'Aar jusqu'à Berne. Nous agirons pour Zurich, comme pour Berne en ménageant toujours nos retraites sur le triangle central.

Si nous devons nous replier dans le triangle nous occuperons d'abord Zug, Schwitz et Lucerne pendant que nous nous renforçons comme dans le premier cas à Stanz et à Altorf.

Direction constante des retraites quel que soit le côté de l'attaque. — Par cette discussion, un peu longue, peut-être, j'espère être arrivé à prouver que dans l'hypothèse d'une attaque dirigée contre la Suisse dans le but de s'en emparer, non-seulement ce sera toujours vers le massif central des Alpes que devront forcément se diriger nos retraites, mais encore que c'est de ce massif que nous avons les plus fortes chances de succès par les marches tournantes: par conséquent notre triangle répond aussi bien que possible aux conditions que doit remplir un centre à la fois offensif et défensif.

Jeu du triangle de concentration dans l'hypothèse où l'ennemi ne cherche qu'à traverser la Suisse. — Mais jusqu'à présent nous n'avons traité que la question la moins probable; il me reste encore à exposer quel sera le jeu de notre triangle dans la seconde hypothèse, celle où une armée étrangère ne chercherait qu'à emprunter le territoire suisse pour faire une diversion en pays étranger et atteindre au plus vite la frontière sur laquelle il compte opérer.

Promptitude du mouvement ennemi. — Dans ce cas, le succès que cette armée peut attendre de ce mouvement, sera dans la rapidité avec laquelle il aura été exécuté, et nous aurons atteint notre but si nous parvenons à l'arrêter le temps nécessaire pour faire échouer son projet.

Ici notre triangle est encore mieux approprié au but que dans la première supposition.

Diverses hypothèses à traiter. — Nous avons plusieurs hypothèses à faire, mais nous ne tiendrons pas compte de celle où l'Autriche voudrait passer en Allemagne ou vice-versa, nous pensons que ce cas est assez peu probable pour que nous puissions le passer sous silence. S'il s'élevait une guerre entre la Prusse et l'Autriche, l'Allemagne marcherait sous un drapeau ou sous l'autre, et nous croyons que la Suisse n'aurait pas à redouter une violation de territoire parce que les points de contact entre les parties belligérantes seront assez nombreux et les lignes frontières assez grandes pour que nous n'ayons qu'à jouer le rôle de simples spectateurs.

Nous nous bornerons à étudier le jeu de notre triangle dans les cas suivants :

- 1º Passage de l'Autriche en Italie par la Suisse,
- 2º » de l'Italie en Autriche
- 3° » » France
- 4º de France en Italie
- 50 » en Autriche ou en Allemagne par la Suisse,
- 60 » de l'Autriche en France par la Suisse.

Passage de l'Autriche en Italie. — 1º Un corps d'armée autrichien voulant traverser la Suisse pour se rendre en Lombardie, pourra le faire par plusieurs chemins, mais la route la plus directe pour lui sera celle de l'Engadine. De notre triangle central en traversant l'Oberalp, ou même en nous massant à Dissentis, nous pouvons menacer les flancs de l'armée pendant toute sa marche, par le Julier, l'Albula et les nombreux passages des Grisons. Nous pouvons nous établir à Coire, à Ilanz, à Trons et Dissentis d'une part, appuyer cette occupation à Sargans en débouchant à Glaris de l'autre. Nous pouvons agir de telle manière que pour se débarrasser de ces menaces, l'armée autrichienne devra, ou nous attaquer pour forcer le passage, mais elle y perdra du temps; ou laisser au débouché de chaque vallée et de chaque sentier des corps d'observation considérables qui diminueront d'autant la force du corps d'armée chargé d'opérer le mouvement.

Passage de l'Italie en Autriche. — 2º Un corps d'armée italien se dirigeant sur l'Autriche cherchera probablement, soit à descendre la

vallée de l'Engadine et nous agirons comme dans le cas précédent, soit à gagner Coire pour atteindre l'Autriche à Feldkirch par la principauté de Lichtenstein. Tous les débouchés des Alpes grisonnes, aboutissant à Coire ou à la Landquart, nous serons à même depuis Dissentis, poste avancé de notre triangle, de menacer le flanc gauche du corps italien. Enfin, quelle que soit la tactique suivie par lui, nous devrons descendre du St-Gothard et occuper le Tessin pour l'inquiéter sur son propre territoire avant qu'il ne s'engage dans l'Engadine, ou pour le couper de sa base d'opération s'il s'y est déjà engagé.

Passage de l'Italie en France. — 3º Un corps d'armée italien voulant forcer le Simplon, nous occuperons de même le Tessin pour agir dans le sens opposé. Nous l'attendrons à Gondo et à Brigg, sommet de notre triangle, mis en état de défense. S'il force le passage et qu'il descende le Valais, la Furka et le Grimsel, sur son aile droite seront toujours des passages inquiétants pour sa retraite. Enfin, à Louëche nous pourrons le menacer par la Gemmi.

Passage de France en Italie. — 4º Le cas ou un corps d'armée français voudrait à son tour forcer le passage du Simplon nous oblige à entrer dans quelque détails que nous avons annoncés sur le système de défense du Valais.

Pour opérer ce passage, il suffirait de forces moins imposantes que dans le cas d'une invasion générale, mais tombant à l'improviste sur Domo. La réussite du plan de campagne, étant nous l'avons dit, dans la rapidité du mouvement, la France aura tout intérêt à emprunter le moins possible de notre territoire et à marcher droit à son but.

Discussion du mémoire couronné en 1861 à Lugano. — Nous n'avons pas partagé entièrement les idées du mémoire couronné l'année dernière à Lugano. L'auteur proposait une base offenso-défensive, Bouveret, St-Maurice, Martigny; il projetait au premier de ces points un port militaire, appuyé par un fort capable de soutenir une petite flottille de guerre. Nous craignons que sur un point aussi avancé ces mesures plus offensives que défensives ne fassent un peu l'effet d'un paratonnerre sans fil conducteur. L'accomplissement de semblables mesures aurait pour résultat immédiat la construction d'un fort français à St-Gingolph et notre port n'aurait aucune utilité s'il n'était assez solidement défendu. Nous considérons presque comme une utopie l'idée de la création d'une flottille de guerre suisse dans les eaux du lac Léman. Comment avec l'absence complète d'expérience maritime pouvons-nous espérer que les bateaux cuirassés que nous ne construirions qu'à grands frais puissent lutter contre ceux d'une nation qui envoie les siens dans les mers de Chine et sur les

côtes du Mexique. Comme le port du Bouveret, la création d'une flotille fédérale aurait pour résultat immédiat la présence dans nos eaux de forces navales françaises et même en admettant la possibilité de la lutte, bateau contre bateau, pouvons-nous ne pas constater l'insuffisance du nombre et des moyens?

Que ferons-nous de ces chaloupes en temps de paix? Cuirrassées comme elles doivent l'être, elles ne trouveront aucun emploi, coûteront fort cher d'entretien et finiront par se rouiller et se pourrir. Lorsque l'on voudra s'en servir, personne n'en connaîtra la manœuvre, à moins de créer et d'exercer tous les ans un corps de marins fédéraux d'eau douce. J'admets encore tout celà, et je veux bien supposer que nous possédions une flottille; ce ne serait pas à St-Gingolph que je la placerais si j'étais préposé à sa garde, mais sur la côte de Suisse à égale distance des deux extrêmités du lac et sur la rive même qu'elle serait sensée protéger.

St-Maurice ne nous paraît pas plus avantageux que Bouveret; sans revenir sur tous les inconvenients tactiques de cette position, sans chercher à prouver qu'elle est difficile à défendre, que les embryons de fortifications qu'on y a élevé sont complètement insuffisants, ce dont tout le monde est convaincu, nous la considérons comme trop avancée, trop accessible, trop facile à tourner. Si les cols de Balme et de la Tête Noire étaient à tout jamais infranchissables à l'artillerie, la question serait peut-être différente, mais avec toutes les améliorations que l'on apporte aujourd'hui à cette arme nous touchons à une époque où les montagnes ne seront plus un obstacle pour elle. En France, en Prusse, en Angleterre, en Amérique, on a déjà fait plusieurs essais tendant à alléger considérablement les pièces. Quelqu'imparfaites que soient jusqu'à présent ces élucubrations, elles n'en sont pas moins des idées qui peuvent mûrir, se développer, se perfectionner et mettre sur la voie d'inventions qui, tôt ou tard, feront porter à dos de mulets des pièces de gros calibre.

St-Maurice ne peut donc pas être considéré comme à tout jamais intournable par l'artillerie, et, dès qu'il le sera, il perdra tout son prestige et toute son utilité. Une armée française qui voudra franchir le Simplon descendra sur Martigny sans s'inquiéter de St-Maurice. Pour empêcher que la garnison de cette ville n'inquiète le passage, la France enverra un corps par le Bouveret pour observer son front le plus faible, et sinon s'emparer de la place, du moins tenir sa garnison en échec. Si ce corps français tente un coup de main un peu vigoureux pour chercher à se mettre en communication avec le corps du col de Balme, il ne resterait à nos défenseurs qu'à se retirer par le Pillon, seule retraite qui lui soit promise.

Quant à Martigny, il est dominé de toutes parts, à une demi journée de la frontière, et nous ne lui trouvons que peu d'efficacité pour la défense du St-Bernard. Le premier consul a franchi ces neiges avant qu'il n'ait fait construire la route du Simplon. Mais, aujourd'hui, il est peu probable que l'armée française préfère un passage difficile, long, dangereux et en somme ne le conduisant qu'à quelques lieues de sa frontière du Mont-Cenis, à un passage aisé, à une grande route qui le mène bien plus avant sur les flancs de ses ennemis.

Si la vallée du Rhône entre Martigny et Sion s'élargissait, si les colonnes après avoir passé le col de Balme pouvaient se déployer et se mettre aisément en bataille, je comprendrais encore qu'il faille les attendre au débouché de la vallée; mais le Valais reste une gaîne où tout déploiement est impossible, et j'estime que nous aurons tout aussi beau jeu plus en arrière dans un point où nous ne serons ni dominés ni attaqués de flanc.

Si nous prenions pour base, celle proposée par l'auteur du mémoire, nous devrions y faire des travaux de fortification. Nous ne pourrions pas mieux servir les intérêts d'un ennemi qui s'en serait rendu maître. Jamais il ne trouvera de base plus avantageuse pour toutes ses opérations de ce côté de la Suisse, et son premier soin sera de tourner nos fortifications contre nous. Le Bouveret défend le défilé qui conduit sur France par la rive du lac. St-Maurice est très résistant contre une armée descendant le Rhône, « position belle, aisée à défendre, qui serait le nec plus ultra de l'ennemi, » écrivait le générale Lecourbe à Berthier dans ses notes sur la défense du Valais. Martigny s'appuie sur le col de Balme, commande la vallée supérieure, appuie St-Maurice, et s'oppose à tout retour offensif de notre part.

Enfin, et cette remarque est la plus sérieuse objection que nous puissions faire au choix de l'auteur du mémoire, nous ne pourrons jamais arriver à garnir cette base avant que l'ennemi n'y soit arrivé lui-même. Elle est à une demi-journée de ses frontières, elle est par la Furka à cinq fortes marches d'Urseren, par le Pillon à trois étapes de Thun, elle est aisément coupée du canton de Vaud au défilé de Chillon et du canton de Berne à Aigle ou à Bex. Dans ce cas, il ne nous reste pour communiquer avec la Suisse que le fond du Valais.

Nous préférerions à cette base une simple ligne de défense qui du défilé de Chillon, resterait sur la rive droite du Rhône, sur laquelle nous viendrons à nous retirer si nous sommes repoussés du Bouveret et de la porte du Cex.

Quant à la défense de la Vallée du Rhône, nous ne la chercherions sérieuse qu'à partir du Bois de Finge et surtout à Brigg.

Avantages de Brigg sur St-Maurice. — Brigg présente pour la défense du Simplon de bien plus grands avantages que St-Maurice, non pas autant, parce qu'il est au pied même de la montagne, que parce qu'il est situé à une distance de la frontière où nous sommes certains de prévenir l'ennemi par la Furka et le Grimsel quel que soit la rapidité de son irruption. Brigg présente « une position bonne contre » une attaque ascendante, et assez bonne contre un passage du Sim-» plon d'Italie en Suisse, » disait encore Lecourbe. Beaucoup moins étendue que St-Maurice, elle est difficilement tournable, deux ouvrages au Briggerberg et au Calvaire en feraient un point réellement résistant, se maintenant constamment en relation avec la Suisse centrale par les routes du fond de la vallée. L'ennemi parvient-il à s'en rendre maître? Ou bien il devra menacer notre triangle central et nous avons vu la manière de le défendre, ou bien, il s'engagerait dans la montagne en laissant un corps d'observation à Mœrel; mais ce corps devra céder devant des forces supérieures arrivant du Haut-Valais par les routes dont nous avons déjà si souvent parlé.

D'autres considérations en dehors des avantages que présente Brigg en cas de guerre, nous font le préférer à St-Maurice. Cette dernière place est défavorable aux écoles d'artillerie de position par les mauvais champs de tir dont elle peut seulement disposer et aux écoles d'artillerie de montagne par le peu de variété que présentent les excursions. Brigg au contraire transformé en place fédérale deviendrait une place d'école parfaitement appropriée à la fois aux batteries de position et aux batteries de montagne.

Nous croyons enfin que le fait d'un point résistant au pied du Simplon éloignerait même l'idée de chercher à franchir la montagne pour ne pas perdre un temps bien plus précieux aujourd'hui qu'il ne l'était au commencement du siècle.

Passage de la France en Autriche. — 5º La France voudrait-elle se diriger directement sur l'Autriche, elle devra forcément passer à proximité de notre triangle de concentration. La route que suivra l'armée sera sans doute celle du Nord, car celle des vallées du Rhône et du Rhin est trop longue, trop difficile et trop bien défendue. Nous rentrons alors dans l'hypothèse d'une attaque venant du Nord, et nous nous replierons sur le triangle pour y attirer l'ennemi ou pour contrarier ses mouvements.

Passage de l'Autriche en France. — 6° L'Autriche se dirigeant sur la France rentre exactement dans le cas précédent par la similitude qui existe entre les vallées du Rhin et du Rhône. La route du Midi étant trop périlleuse et la réussite d'une marche rapide de ce côté, au

moins problématique, l'Autriche prendra par le Nord et le triangle l'inquiétera sur sa gauche.

Avantage du triangle de concentration tel qu'il a été proposé. — Nous voyons par ces nombreuses hypothèses, dans la discussion desquelles nous avons mis toute probabilité ou improbabilité politique de côté, que, quel que soit le but ou le sens de l'attaque, le triangle central, tel que nous l'avons proposé, répond à toutes les exigeances.

Etendue du terrain. — Nous les résumerons en disant:

1º Que le terrain que nous avons choisi est assez étendu pour contenir une armée avec laquelle l'ennemi doive compter.

Egales étapes des frontières. — 2º Qu'il est à égales étapes des frontières de l'Ouest, du Nord ou de l'Est par les chemins de fer, du Midi par les routes.

Accessible aux retraites. — 3º Qu'il est accessible à toutes les retraites, mais que l'ennemi arrivant à son pied, se trouve en présence d'un terrain favorable à la défense.

Aisément accessible aux renforts. — 4º Que, quel que soit le côté de l'attaque il recevra des renforts par trois autres côtés, chaque saillant formant un réduit par rapport aux autres.

Réseau de routes intérieures. — 5° Qu'il contient dans son intérieur un nombre suffisant de moyens de communication pour que l'armée qui l'occupe puisse se porter rapidement sur le point menacé. La route de Conches, celle de la Furka, la route de l'Oberalp, celle de l'Axenberg nous sont promises. Les routes du Grimsel et du Seelisberg très désirables, n'offrent aucune difficulté en dehors de celles déjà souvent surmontées. Il est de l'intérêt du canton de Berne de contribuer à l'exécution de la première pour se mettre en communication rapide avec le Valais et le Tessin. Le Susten est réparable à peu de frais: enfin les sentiers les plus importants tels que le Joch, la Gemmi, le Surenen, le Schœnegg seraient aisément transformés en routes muletières.

Possibilité de retours offensifs. — 6° Nous voyons que, par sa position, le triangle central offre toutes facilités pour permettre des retours offensifs et des marches tournantes.

Etablissement de ressources nécessaires à l'armée. — 7° Enfin, qu'il n'est pas difficile d'y établir les moyens de fournir, à l'armée, les ressources nécessaires à sa subsistance. Il faudrait pour cela y établir des magasins, des arsenaux, des ateliers de réparation pour le matériel. Plusieurs endroits sont favorables à ces constructions.

(A suivre.)